

Des grands principes éducatifs

1. L'animation jeunesse est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes :

- les animateurs et les jeunes ;
- les jeunes entre eux ;
- les parents et les jeunes ;
- les adultes entre eux ;
- les jeunes et les acteurs locaux (associations, collèges, ...);
- les jeunes et les élus.

2. L'animation jeunesse construit, de manière permanente, entre les animateurs et les jeunes, une relation éducative centrée sur des projets, actions et activités collectives adaptés à la réalité de leurs âges, de leurs compétences et de leurs besoins.

Cela se concrétise par la mise en place de différentes formes d'interventions pédagogiques, le "projet" étant un moyen essentiel de développement et de socialisation du jeune, les animateurs s'appuient sur quatre approches complémentaires pour la réalisation de projets "jeunes" :

- a. faire découvrir la faisabilité de projets ;
- b. donner la possibilité de s'exercer au montage de projet ;
- c. accompagner les jeunes dans la réalisation de leur projet ;
- d. valoriser leur engagement et leur investissement.

Les animateurs s'appuient sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 types d'activités :

1. des espaces pré-structurés et permanents ;
2. des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (humains, matériels, financiers) ;
3. des petits et grands événements (temps concentré, exceptionnel, orchestré, fédérateur) ;
4. des projets transversaux (chaque acteur est porteur du projet).

La pédagogie du choix des jeunes :

Cette pédagogie se caractérise par :

- la mise en place d'activités diversifiées sans pousser les jeunes à consommer, mais au contraire en les associant, autant que possible, à la création de leurs activités (idées, préparation et animation) ;
- la définition, autant que faire ce peut, avec les jeunes des règles de vie communes à l'intérieur de l'espace jeune afin de favoriser une vie collective harmonieuse et porteuse de valeurs telles que la solidarité (partager, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement).

3. L'animation jeunesse est une forme d'accueil. L'animation jeunesse répond à la fois aux nécessités de prise en charge des jeunes et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépassement et d'expression.

Pour vivre ensemble : le mode d'intervention doit être attentif à la personne dans le groupe. Chaque jeune est différent, il doit pouvoir s'exprimer et évoluer au sein de la structure librement. Pour le permettre, les animateurs associeront le groupe dans l'élaboration des règles de fonctionnement, mettant en place une instance de régulation où l'adulte doit faciliter la parole.

Pour une organisation des espaces : cette organisation est réfléchie en amont du fonctionnement de l'espace jeunes et est actualisée régulièrement en fonction des nécessités et besoins : espaces d'activités pré-aménagés permanents, espaces de détente, espaces d'accueils spécifiques selon les âges, espaces de rangements, etc.

Pour un lieu ouvert sur l'extérieur permettant régulièrement des sorties en groupe autour d'activités dans le milieu local, voire au-delà (sorties à la journée, nuitées, mini-camps, ...).

Pour des jeunes qui fréquentent régulièrement les accueils collectifs, nous nous devons de les ouvrir au maximum vers l'extérieur, développer leur curiosité, leur donner envie d'y aller ensuite par eux-mêmes.

Pour des activités qui favorisent l'expression et la créativité des jeunes à travers la mise en place de projets à leur portée et en dehors du champ des activités traditionnelles ou occupationnelles.

Pour des activités diversifiées qui permettent aux jeunes d'exprimer leurs choix.



12 > 17 ans



ESPACE
JEUNES

UFEV

NOTRE CONCEPTION DE L'ANIMATION JEUNESSE

Le cadre de notre projet éducatif pour la jeunesse

L'animation socioculturelle en direction des jeunes n'est pas une activité nouvelle dans l'action publique. Depuis plusieurs décennies, les pouvoirs publics ont engagé des politiques avec différentes ambitions, répondant à des enjeux locaux mais aussi de société. Parmi ces ambitions, nous retrouvons 3 dynamiques dans lesquelles l'Ufcv a inscrit ses actions d'animation auprès des jeunes :

I. Une animation à dominante de loisirs où des activités récréatives, de détente et de rencontres sont proposées aux jeunes à travers des programmations culturelles et sportives. Ces activités favorisent la découverte et la pratique de nouvelles disciplines mais aussi la rencontre et la constitution de groupes de jeunes. Les temps de loisirs qu'offrent notamment les animations d'un accueil jeunes leur permettent de prendre confiance dans "l'être en groupe", dans un lieu autre que familial, scolaire ou public. Ainsi, ces activités de loisirs offrent aux jeunes la possibilité de s'inscrire dans une évolution progressive vers des dynamiques participatives.

II. Une animation à dimension éducative pour laquelle les jeunes ont la possibilité de construire leur propre programmation d'activités. En exerçant leurs capacités à s'inscrire dans des projets, cette forme d'animation jeunesse leur offre la possibilité de développer leur propre dynamique d'engagement individuel au service du collectif. L'animation jeunesse repose alors sur les initiatives des jeunes eux-mêmes et non plus sur des programmations d'activités organisées pour eux. L'animation jeunesse les accompagne dans cette démarche, les aide à faire émerger, à construire et à organiser des projets de loisirs individuels ou collectifs. Ces activités nécessitent une implication des jeunes et un entretien constant de l'engagement de chacun. C'est à travers ces dynamiques que se joue l'apprentissage à l'autonomie, dans l'apport et l'expérience de nouveaux savoir-faire et savoir-être. C'est dans cette démarche collective qui favorise la socialisation et la responsabilisation que les jeunes s'affirment comme acteurs de leurs loisirs et progressent vers l'autonomie.

III. Une animation à dimension sociale et locale. De nombreux travaux sociologiques sur la jeunesse montrent à quel point, il est à la fois essentiel et difficile aujourd'hui pour un jeune de s'intégrer à la vie "adulte", à la vie publique et plus largement à notre société. Même si chaque jeune aspire à trouver sa place dans le monde d'aujourd'hui, le cheminement et le processus se fait très progressivement et la période de maturation est de plus en plus longue. Or, le temps des loisirs ou de l'inactivité, pour certains, est un temps où les jeunes sont peut-être plus disponibles et disposés à s'ouvrir sur ce qui les entoure. Ils disposent d'un temps particulier :

- ✓ pour recevoir de l'information les concernant, notamment en matière de santé, de prévention, de vie sociale, de vie professionnelle ;
- ✓ pour disposer d'occasions leur permettant de s'investir dans la vie sociale d'un territoire.

L'ambition de l'animation jeunesse prend alors une tout autre nature, à la fois nouvelle et différente. Il s'agit de créer des espaces d'échanges, d'implication et d'information pour permettre aux jeunes :

1. de trouver leur place dans la vie d'un territoire,
2. dans le même temps, de bénéficier des systèmes d'aide et de soutien favorisant son parcours personnel.

Ces objectifs nécessitent une grande habileté dans l'intervention auprès des jeunes. Il s'agit d'associer deux attitudes qui consistent pour l'une à le considérer comme une ressource et pour l'autre comme une personne ayant besoin d'aide. Le rapport privilégié que l'animateur jeunesse entretient avec les jeunes ainsi que sa connaissance du territoire sont les conditions nécessaires à la réussite de ce travail périlleux et ambitieux.

Ces trois formes d'animation composent l'animation jeunesse telle que l'entend l'Ufcv sur un territoire. Chacune de ces formes d'animation s'articule en complémentarité les unes avec les autres. Il ne s'agit pas de les singulariser mais au contraire de les articuler ensemble pour construire des stratégies d'interventions adaptées aux réalités du territoire.

L'âge des participants et l'antériorité du travail éducatif accompli sont des facteurs essentiels qui orientent les formes d'animation à développer. L'essentiel pour l'Ufcv est de s'assurer que ce travail auprès de chaque jeune permet de construire leur identité parmi les autres, dans le respect du collectif et de l'individu.

La complémentarité entre les trois types d'animations jeunesse doit être réelle et cohérente. Le développement de chacune d'elle stimule le développement des autres et permet ainsi à l'animation jeunesse de prendre progressivement toute sa place dans la vie sociale du territoire. C'est pourquoi, l'Ufcv en cohérence avec ses finalités développe des projets d'animation au sein de territoires en étroite collaboration avec les acteurs politiques et sociaux qui les composent.

Une animation sociale du territoire par la jeunesse

Comme nous l'avons vu précédemment, l'animation jeunesse est construite dans une dimension sociale. Elle s'inscrit pleinement dans la vie du territoire, occupant une place à part entière, originale et distincte. Cette animation, pour autant, ne se décrie pas, mais se construit progressivement au gré des projets de l'animation jeunesse et des jeunes, eux-mêmes. Le travail éducatif permettra d'orienter petit à petit leurs projets vers des interventions s'inscrivant de plus en plus dans la vie sociale du territoire. Dans ce processus, souvent long et itératif, émergent des projets de jeunes dont l'ambition ne sera pas seulement de s'exercer à l'apprentissage de l'autonomie (en construisant ses loisirs) mais de contribuer à la vie sociale du territoire. C'est dans cette ambition, par exemple, que s'inscrivent les conseils municipaux de la jeunesse, les comités de fêtes de la jeunesse, les journées festives intergénérationnelles, ... et autres initiatives, créées par des jeunes. Il s'agit dans ces projets d'apporter au même titre que les autres, sa contribution. Il convient pour que cela fonctionne, que cette contribution soit conçue comme une ressource locale et pas seulement comme une occasion de se grandir.

L'Ufcv propose d'accompagner la réalisation de ces dispositifs à la fois originaux et singuliers. Notre expérience dans la réalisation de ce type de projets a créé au sein du réseau de nos professionnels des dynamiques d'entraide et de développement de l'animation sociale de la jeunesse.

Les travaux d'études sur les questions de jeunesse que réalise régulièrement l'Ufcv au sein des territoires permettent également d'être en contact constant avec les enjeux qui concernent les jeunes et leurs territoires de vie. Ces études irriguent les sites d'animation jeunesse de l'Ufcv et permettent l'émergence de projets originaux et singuliers. Au demeurant, il est important que ces initiatives restent des projets locaux de territoires et de jeunes. L'Ufcv veille à ne pas étendre ses initiatives locales par la constitution de "kits" qui ne s'adapterait pas au contexte et à la complexité de chaque territoire.

Ainsi, deux conditions sont indispensables à la réussite d'une animation sociale de la jeunesse :

1. une compréhension réelle des enjeux du territoire par le professionnel local ;
2. une bonne articulation entre le projet politique des élus et sa dimension opérationnelle organisée par les professionnels locaux.

L'Ufcv facilitera, grâce à son savoir-faire dans l'accompagnement des professionnels de l'animation locale, le développement de leurs compétences :

- ✓ en matière de **concertation**, avec notamment les acteurs de la vie sociale du territoire (là encore les méthodes participatives utilisées par l'Ufcv permettront d'accroître les compétences de l'animateur local en matière de mobilisation et de coordination des acteurs locaux) ;
- ✓ quant au **pilote** du projet, la formalisation de rencontres régulières entre l'Ufcv et les élus des collectivités, favorisera l'échange nécessaire à la menée du projet social de la jeunesse. La présence du responsable de l'animation à ces travaux de commission permettra d'assurer une pérennité dans l'évolution de cette animation sociale de la jeunesse.